

Document généré le lundi 22 janvier 2024 à 11:34

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	22/01/24	22/01/24	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	22/01/24 à 11h01		1/3	24-6857	

Service : CPJ

Référénts : Sandrine GALLET

Classification CPV :

Principale : **45421000** - Travaux de menuiserie

## AVIS DE PUBLICITE

**VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE**

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 **W** [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 48 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Groupement de commandes : Non

**Objet** Travaux de menuiseries extérieures sur les bâtiments de la commune de L'Isle sur la Sorgue (2 lots)**Référence** MP24-02**Type de marché** Travaux**Mode** Procédure adaptée ouverte**Technique d'achat** Accord-Cadre**Lieu d'exécution principal** Territoire de la Commune  
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE**Durée** 48 mois**Description** Travaux de menuiseries extérieures sur les bâtiments de la commune de L'Isle sur la Sorgue (2 lots)  
Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du code de la commande publique  
Accord-cadre sans montant minimum et avec maximum annuel est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP  
Le marché est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible 3 fois.**Code CPV principal** **45421000** - Travaux de menuiserie**Forme** Prestation divisée en lots : Oui  
Les variantes sont exigées : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant :  
Mairie de L'Isle sur la Sorgue

<b>Lots</b>	<b>Libellé</b>	<b>Estimé € HT</b>	<b>CPV</b>
N° 1	<p>Menuiseries bois</p> <p>Description : Accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission d'ordres de service.</p> <p>Montant maximum annuel 80 000€ HT (montant identique sur les périodes de reconduction)</p> <p>Le marché est d'une durée initiale de 12 mois à compter de sa date de notification.</p> <p>Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois lors de chaque reconduction.</p> <p>Lieu d'exécution: Territoire de L'Isle sur la Sorgue</p>	80 000	<b>45421150</b>
N° 2	<p>Menuiseries aluminium - PVC</p> <p>Description : Accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission d'ordres de service.</p> <p>Montant maximum annuel 150 000€ HT (montant identique sur les périodes de reconduction)</p> <p>Le marché est d'une durée initiale de 12 mois à compter de sa date de notification.</p> <p>Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois lors de chaque reconduction.</p> <p>Lieu d'exécution: Territoire de L'Isle sur la Sorgue</p>	150 000	<b>45421100</b>

### Conditions de participation

#### Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

##### Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 6.1 du RC

##### Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 6.1 du RC

##### Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 6.1 du RC Des certificats de maîtrise professionnelle et/ou de qualifications professionnelles (CQP) ainsi que des attestations de formation sont exigés dans cette consultation

**Marché réservé :** Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

### Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Renseignements**

Correspondre avec l'Acheteur  
administratifs

Sandrine GALLET  
Tél : 04 90 38 96 50

**Documents**

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil  
d'acheteur : Oui

**Offres**

Remise des offres le **26/02/24 à 12h00** au plus tard.

**Dépôt**

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'acheteur n'exige pas que les groupements d'opérateurs économiques adoptent une forme juridique mais en cas de groupement conjoint le mandataire doit être solidaire.

L'accès aux documents de la consultation (DCE) est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : <https://www.marches-publics.info>

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

L'ensemble des documents à fournir est détaillé à l'article 6.1 du règlement de consultation.

Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant : <https://www.marches-publics.info>  
Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes.

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Les critères de jugement des offres sont détaillés à l'article 8.2 du RC.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à une négociation dans le respect de l'égalité de traitement des candidats et selon les modalités détaillées à l'article 8.3 du RC.

Envoi le 22/01/24 à la publication